



Plan des études - Filière préprofessionnelle JAZZ

Année	I	II	III	IV
Discipline principale ¹	Instrument I (60')	Instrument II (60')	Instrument III (60')	Instrument IV (60')
Disciplines complémentaires	Culture musicale Jazz I ² - CMJPP I (90') Second instrument I (30') ³ Musique d'ensemble (90') ⁴	CMJPP II (90') Second instrument II (30') Musique d'ensemble (90')	CMJPP III (90') Second instrument III (30') Musique d'ensemble (90')	CMJPP IV (90') Second instrument IV (30') Musique d'ensemble (90')
Examens	Instrument I ⁵ CMJPP I ⁶	Instrument II CMJPP II	Instrument III CMJPP III	Instrument IV CMJPP IV

¹: toutes les disciplines instrumentales (piano, guitare, chant, cuivres, bois, contrebasse, basse électrique, batterie).

²: théorie, solfège, analyse (modules de formation pour le solfège rythmique, l'histoire du jazz, l'écriture jazz et l'informatique musicale).

³: le piano, pour les instruments mélodiques et batterie ; le chant, pour pianistes et guitaristes.

⁴: ateliers, une participation au moins aux activités du BBCF, projet personnel (concert, CD, création).

⁵: examen annuel, obligatoire et éliminatoire, au mois de février.

⁶: examen annuel, obligatoire, au mois de juin.

La durée de la formation est en principe de quatre ans. La certification (examen final) est possible après au moins deux ans de cours.

Disciplines complémentaires :

- exigences minimales (CMJPP I et II, ainsi que la pratique du second instrument pendant au moins deux ans) ;
- possibilité de prolonger la formation en culture musicale (CMJPP 3 et 4) ainsi qu'instrumentale (second instrument 3 et 4) ;
- un projet de musique d'ensemble par année scolaire.

Chaque élève participe à au moins une audition commune des classes PP par année.

Des aménagements scolaires seront négociés avec la Conférence des recteurs des collèges fribourgeois.

Taxe de cours forfaitaire : CHF 1'300.-/semestre (conformément à l'Ordonnance du 26 mai 2009 fixant les taxes de cours au Conservatoire).

Adopté en mai 2010 par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport